

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

**COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
(CAEDS)**

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N°119 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
ADMINISTRATION DU TRAVAIL D'INTERET
GENERAL AU BURKINA FASO**

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) par le député **Ouendenmanègdè Hermann YELKOUNY**, rapporteur.

Octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi 29 octobre de 12 heures 20 minutes à 13 heures 30 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS), s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Daniel ZOUNGRANA, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant administration du travail d'intérêt général au Burkina Faso.

Auparavant, la CAEDS, saisie pour avis, a tenu le mercredi 16 octobre 2024 de 09 heures 12 minutes à 10 heures 20 minutes une séance d'appropriation dudit projet de loi. A cette occasion, le député Ouendenmanègdè Hermann YELKOUNY a été désigné rapporteur pour prendre part aux travaux de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le jeudi 24 octobre 2024, sous la présidence du député Lassina GUITI, Président de ladite Commission.

Outre la CAEDS, les autres commissions saisies pour avis étaient représentées ainsi qu'il suit :

- la Commission du développement durable (CDD), par le député Sayouba ZONGO ;
- la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député Youssouf OUEDRAOGO.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CAEDS a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la CAGIDH ;
- appréciation et avis de la CAEDS.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA CAGIDH

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement ;
- débat général.

I.1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Edasso Rodrigue BAYALA, Ministre de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions, Garde des sceaux. Il était assisté de ses collaborateurs.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification ;
- processus d'élaboration du projet de loi ;
- contenu du projet de loi.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la CAGIDH.

I.2. Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions qui ont porté, entre autres, sur :

- la nécessité de procéder à la modification du code pénal et d'intégrer les aspects procéduraux au titre I du code de procédure pénale au lieu d'élaborer une loi portant administration de travail d'intérêt général ;
- la nécessité de mentionner expressément la rétroactivité à l'article 17 dans ce présent projet de loi ;
- les moyens humains, techniques et matériels dont dispose le Gouvernement pour assurer la traçabilité des condamnés au travail d'intérêt général ;
- les cas de récidive de la personne condamnée au travail d'intérêt général ;
- les prononcés du travail d'intérêt général aux infractions contre les biens dont le préjudice évalué en argent est inférieur ou égal à cinq millions de francs CFA ;
- la valeur juridique et la valeur ajoutée de l'engagement solennel prévu à l'article 5, tiret 2 du présent projet de loi ;
- la durée minimale et celle maximale de la peine de travail d'intérêt général ;
- la notion de travail d'intérêt général ;

- les pays qui ont une expérience réussie dans la mise en œuvre du travail d'intérêt général ;
- la possibilité pour la Cour d'appel de rendre un arrêt infligeant une peine de travail d'intérêt général ;
- les hypothèses dans lesquelles, la peine du travail d'intérêt général peut être prononcée par les juridictions d'appel ;
- la possibilité d'accompagner la peine du travail d'intérêt général avec d'autres peines complémentaires et son impact sur les droits civiques ;
- la prévision d'une prise en charge pour permettre au condamné de purger sa peine et de favoriser ainsi sa réinsertion sociale ;
- la non prévision d'un âge maximal pour être condamné au travail d'intérêt général quand on sait que l'âge minimal est de 13 ans ;
- l'implication effective du Ministère de l'action sociale et humanitaire dans le processus d'élaboration de ce projet de loi ;
- les modalités de prise en charge d'un condamné aux travaux d'intérêt général qui serait victime d'un accident de travail dans sa structure d'accueil ;
- la contradiction qui pourrait exister entre les dispositions du présent projet de loi et la convention de l'OIT sur le travail des enfants concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi ;
- le point des prononcés de la peine de travaux d'intérêt général dans les juridictions ;
- la nécessité pour le Gouvernement de mettre en place des stratégies de communication à l'endroit des structures d'accueil des condamnés afin de faciliter la mise en œuvre du présent projet de loi ;
- la prise en compte de tous les acteurs de la chaîne pénale au processus de relecture de la loi n°007-2004/AN portant administration du travail d'intérêt général ;
- l'existence d'une liste des infrastructures d'accueil et du nombre de prisonniers qui doivent y séjourner ;

- les capacités du Gouvernement en termes d'infrastructures et de structures d'accueil pour la mise œuvre du présent projet de loi ;
- le nombre exact de la population carcérale actuelle et la proportion de celle susceptible de bénéficier du travail d'intérêt général ;
- la politique de suivi et de réinsertion qui accompagne le présent projet de loi ;
- la destination de la production des personnes poursuivies dans le cadre de la mise en œuvre du présent projet de loi ;
- les mesures prises pour prendre en compte la spécificité des femmes et des personnes handicapées condamnées à l'exécution du TIG ;
- l'inscription de la condamnation au TIG dans le casier judiciaire de la personne condamnée.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu fait par le député rapporteur, la CAEDS estime que l'adoption du présent projet de loi permettra :

- l'érection du travail d'intérêt général en une peine principale et autonome ;
- le désengorgement des établissements pénitentiaires ;
- la réinsertion sociale des personnes condamnées.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 29 octobre 2024

Le Président



Daniel ZOUNGRANA

Le Rapporteur



Ouendenmanègdè Hermann YELKOUNY

LISTE DES DEPUTES PRESENTS A L'APPROPRIATION

| N° D'ORDRE | NOM ET PRENOMS | GROUPE CONSTITUE | QUALITE |
|------------|------------------------------------|------------------|---------------|
| 1. | ZOUNGRANA Daniel | FDS | Président |
| 2. | SAWADOGO Moussa | FVR | 2° Secrétaire |
| 3. | COULIBALY Wiloho | PP | Membre |
| 4. | YELKOUNY Ouendenmanègdè Hermann | PP | Membre |
| 5. | DIALLO Ousmane | PP | Membre |
| 6. | TRAORE Boureima | FVR | Membre |
| 7. | SAVADOGO Pawindé Edouard | PDCE | Membre |
| 8. | GANSONRE Marc Bertin | OSC | Membre |
| 9. | BIKIENGA Boubacar | FDS | Membre |

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES A L'APPROPRIATION

| N° D'ORDRE | NOM ET PRENOMS | GROUPE CONSTITUE | QUALITE | JUSTIFICATION |
|------------|------------------------------------|------------------|-------------------------------|---------------------------|
| 1. | THIOMBIANO Y. Fayçal Harold | FDS | 1 ^{er} Secrétaire | Raison de famille |
| 2. | COULIBALY Sibiri | FDS | Membre | Raison Professionnelle |
| 3. | OUEDRAOGO/ COMPAORE Sabine | OSC | Membre | Mission |
| 4. | COULIBALY Sié François d'Assise | PDCE | Membre | Mission |
| 5. | SOMA Abdoulaye | PP | Membre | Mission |

**LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PRESENT
A L'APPROPRIATION**

| N° D'ORDRE | NOM(S) ET PRENOM(S) | FONCTION |
|-----------------------|--------------------------------------|---------------------------------|
| 1. | ZABSONRE Issouf | Conseiller technique |
| 2. | NASSA Etienne | Administrateur parlementaire |
| 3. | TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde | Assistante de direction |
| 4. | OUEDRAOGO W. Chantal Gloria Divine | Stagiaire |

**LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ABSENTS EXCUSES
A L'APPROPRIATION**

| N° D'ORDRE | NOM(S) ET PRENOM(S) | FONCTION | JUSTIFICATION |
|-----------------------|----------------------------|---------------------------------|----------------------|
| 1. | BAKYONO/BAYALA Estelle | Administrateur parlementaire | Malade |

**LISTE DES DEPUTES PRESENTS
A L'ADOPTION DU RAPPORT**

| N° D'ORDRE | NOM ET PRENOMS | GROUPE CONSTITUE | QUALITE |
|-------------------|---------------------------------|-------------------------|----------------------------|
| 1. | ZOUNGRANA Daniel | FDS | Président |
| 2. | THIOMBIANO Y. Fayçal Harold | FDS | 1 ^{er} Secrétaire |
| 3. | COULIBALY Wiloho | PP | Membre |
| 4. | YELKOUNY Ouendenmanègdè Hermann | PP | Membre |
| 5. | DIALLO Ousmane | PP | Membre |
| 6. | TRAORE Boureïma | FVR | Membre |
| 7. | SOMA Abdoulaye | PP | Membre |
| 8. | OUEDRAOGO/ COMPAORE Sabine | OSC | Membre |
| 9. | SAVADOGO Pawindé Edouard | PDCE | Membre |
| 10. | COULIBALY Sié François d'Assise | PDCE | Membre |
| 11. | BIKIENGA Boubacar | FDS | Membre |

**LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES
A L'ADOPTION DU RAPPORT**

| N° D'ORDRE | NOM ET PRENOMS | GROUPE CONSTITUE | QUALITE | JUSTIFICATION |
|-------------------|-----------------------|-------------------------|---------------------------|------------------------|
| 1. | SAWADOGO Moussa | FVR | 2 ^e Secrétaire | Rapporteur à la COMFIB |
| 2. | COULIBALY Sibiri | FDS | Membre | Raison Professionnelle |
| 3. | GANSONRE Marc Bertin | OSC | Membre | Raison de famille |

**LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PRESENT
A L'ADOPTION DU RAPPORT**

| N° D'ORDRE | NOM(S) ET PRENOM(S) | FONCTION |
|-----------------------|--------------------------------------|---------------------------------|
| 1. | ZABSONRE Issouf | Conseiller technique |
| 2. | BAKYONO/BAYALA Estelle | Administrateur parlementaire |
| 3. | NASSA Etienne | Administrateur parlementaire |
| 4. | TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde | Assistante de direction |
| 5. | OUEDRAOGO W. Chantal Gloria Divine | Stagiaire |

**LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ABSENTS EXCUSES
A L'ADOPTION DU RAPPORT**

| N° D'ORDRE | NOM(S) ET PRENOM(S) | FONCTION | JUSTIFICATION |
|-----------------------|----------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| 1. | BAMOGO Jérôme | Administrateur parlementaire | Séance de travail à la COMFIB |